

La grande dame qui vendait des engrais



Il y a quelque temps dans la région de Niono au Mali, se trouvait une grande dame du nom de Fatim. Elle devait être riche, très riche même. Son apparence, son habillement ainsi que ses activités le faisaient croire. Elle importait des engrais de la Côte d'Ivoire qu'elle vendait aux exploitants agricoles. Elle finit par collaborer avec la Banque nationale de développement agricole (BND A). Selon certains paysans, celle-ci l'orienta vers les groupements qui voulaient avoir des intrants à crédit. Pour commencer, elle épongea les arriérés de crédit de plusieurs groupements vis-à-vis de la BND A. Une manière d'avoir des clients crédibles et solvables. «Voilà enfin une grande dame venue pour sauver les exploitants de l'Office du Niger» disait-on dans tous les villages de la zone. «Dieu ne peut pas nous laisser tomber» ajoutera un grand marabout dans ses prêches, parlant des activités de Fatim.

Comment Fatim opérait-elle avec la BND A et les groupements? Selon les témoins que nous avons rencontrés, Fatim collectait les demandes de crédit intrants des groupements, préalablement signées par leurs présidents, pour les soumettre au responsable de la BND A. Ce dernier ne les si-

gnait que lorsque les représentants des groupements lui confirmaient la réception effective des quantités demandées. Après quoi Fatim encaissait le montant des quantités livrées. À la commercialisation, quelques mois après, les groupements remboursaient les sommes dues à la BND A.

La première année, tout se passa bien. Les quantités d'engrais furent livrées dans les délais et les crédits intégralement remboursés par les groupements.

La deuxième année, une foule de clients attendait Fatim (des anciens et des nouveaux groupements). Elle redit aux uns et aux autres sa disponibilité à livrer les intrants aux mêmes conditions que la première fois. Tidiani Diarra, secrétaire aux relations extérieures d'un des groupements, raconte: «C'est Fatim qui m'a fait appeler de mon village de Niono pour me dire qu'elle était prête à renouveler l'opération avec mon groupement. Ainsi je lui remis la demande de 3 tonnes d'engrais de mon groupement, signée par mon président et moi-même. Elle me demanda de revenir dans l'après midi prendre livraison des 3 tonnes d'engrais. Mais, lorsque je vins à l'heure indiquée, Fatim n'était ni à la maison, ni à son magasin de dépôt. Je revins très tôt le lendemain ma-

tin, elle était en train de se doucher et me demanda de l'attendre devant son magasin. J'y suis resté jusqu'à la tombée de la nuit. Le surlendemain, même chose. Jusqu'à ce jour Fatim court toujours. Où est-elle partie? Mystère. Cette affaire a créé un choc dans la zone. Comme l'année dernière, mon groupement avait pris un crédit de 2 millions à la BND A pour faire face aux travaux de repiquage du riz, pratiqués surtout par des associations de femmes. La Banque affirme avoir versé à Fatim le prix des 3 tonnes d'engrais, objet de notre deuxième demande de crédit.

Faute d'engrais, la plupart des membres de notre groupement n'ont rien récolté. Le montant de nos crédits était de 3 millions (2 millions en argent liquide plus le prix des trois tonnes d'engrais). Au départ, nous avions fait comprendre à la BND A que nous n'étions pas disposés à rembourser l'engrais que nous n'avions pas reçu. Nous sommes à notre quatrième procès avec la Banque mais jusqu'ici aucune solution n'a été trouvée. On nous demande seulement de rembourser le crédit de la BND A qui s'élèverait aujourd'hui (capital et intérêts) à 7,5 millions de francs.

Plusieurs membres de notre groupement ont vu les portes de leurs habitations et de leurs greniers cassées à coup de hache par les huissiers envoyés par la banque pour les déposséder de leurs maigres biens. Ce que nous ne comprenons pas, c'est le fait que les biens saisis ne réduisent pas le montant des crédits. Les exploitants qui voient ainsi leurs biens saisis ne pourront pas non plus faire face au paiement de la redevance eau exigée par l'Office du Niger. Ils perdront leurs parcelles. La seule alternative pour eux c'est de s'en aller vers les zones sèches plus au Nord, afin de cultiver du mil, quand ils ont encore quelque chose à manger. Beaucoup d'entre eux prendront tout simplement le chemin de l'exode rural.»

Dans cette affaire, Fatim a dû tromper la bonne foi d'une des parties: celle du responsable de la BND A ou celle des paysans. Pourquoi n'a-t-on pas opéré comme lors de la première campagne? Plusieurs exploitants agricoles affirment que la dame a corrompu certaines personnes. En attendant, Fatim court toujours. Selon certains, elle se trouverait en Côte d'Ivoire ■

Fadjigui Sinaba

Si vous avez des témoignages sur les modes de distribution des engrais dans votre région, n'hésitez pas à les partager et écrivez-nous.